

PPE3 : attention à l'illusion du « tout-électrique »

À la suite de la promulgation de la troisième Programmation Pluriannuelle de l’Énergie (PPE3), Propellet prend acte de la volonté du Gouvernement d’enfin clarifier sa stratégie énergétique. Après des mois d’incertitudes, fixer un cap était nécessaire. Mais une stratégie n’est pertinente que si elle repose sur un équilibre. Et sur ce point, la PPE3 suscite une inquiétude majeure : celle d’un basculement vers une vision quasi exclusive de l’électrification des usages.

Réduire notre dépendance aux énergies fossiles importées : indispensable.

Développer les renouvelables électriques : nécessaire.

En revanche, faire de l’électrification la solution centrale, voire unique, pour le chauffage des bâtiments constitue une erreur d’analyse. Le principe du mix énergétique repose sur la complémentarité des solutions, pas sur leur uniformisation.

« *Miser quasi exclusivement sur l’électrification revient à fragiliser notre système énergétique. Le chauffage au bois moderne est une énergie renouvelable locale, pilotable et performante, qui soulage le réseau électrique au lieu de le surcharger* », déclare Éric Vial, délégué général de Propellet.

Une erreur stratégique pour le chauffage résidentiel

Dans le logement, certaines alternatives au tout-électrique sont non seulement pertinentes, mais parfois supérieures en termes de performance et de coût.

Le chauffage au granulé :

- est une énergie renouvelable locale,
- n’alourdit pas les pointes de consommation électrique hivernales,
- s’appuie sur une ressource produite en France,
- renforce la souveraineté énergétique du pays.

Le considérer comme marginal ou secondaire dans la planification énergétique nationale est une erreur stratégique.

CONTACT PRESSE

Le Crieur Public

Valentin ALTHUSER

valentin.althuser@lecrieurpublic.fr

06 30 61 25 68

Propellet France

229 rue Joseph Fontanet - 73000 CHAMBERY

Tél : 04 79 70 44 28 |

Contact : info@propellet.fr

Oublier les territoires serait une faute politique

Le bois-énergie fait vivre des milliers d'emplois dans les territoires ruraux : gestion forestière, scieries, production, distribution, installation. Dans ces territoires, la biomasse n'est pas une option théorique : c'est une réalité économique, sociale et énergétique. Un Premier ministre issu d'un territoire rural devrait savoir que l'énergie produite localement est un levier de résilience, de pouvoir d'achat et de cohésion territoriale.

Cela a été souligné par plusieurs parlementaires dont l'auteur de la loi énergétique, Daniel Gremillet ou encore la présidente du groupe d'études forêt-bois, Anne-Catherine Loisier. Et un amendement à ladite loi porté par Louise Morel proposait de faire une mention aux granulés de bois dans la loi.

Une ressource maîtrisée et plus efficace

Face aux inquiétudes récurrentes sur la disponibilité de la ressource, il est essentiel de rappeler que le bois-énergie, et en particulier le granulé, est majoritairement issu de sous-produits de la filière forêt-bois (sciures, copeaux, connexes de scieries) et non de coupes dédiées. Le granulé n'est donc pas en concurrence avec les usages plus nobles du bois.

Par ailleurs, l'amélioration continue des performances des appareils modernes a profondément réduit les besoins en combustible : entre 2000 et 2020, la consommation de bois pour le chauffage domestique a diminué de 38 %, alors que, dans le même temps, le nombre de foyers chauffés au bois augmentait de 25 %.

Pour une PPE réellement équilibrée

La transition énergétique ne se gagnera pas en concentrant les efforts sur une seule technologie. Elle se gagnera par la diversification, la complémentarité et la reconnaissance de toutes les énergies renouvelables performantes.

CONTACT PRESSE

Le Crieur Public

Valentin ALTHUSER

valentin.althuser@lecrieurpublic.fr

06 30 61 25 68

Propellet France

229 rue Joseph Fontanet - 73000 CHAMBERY

Tél : 04 79 70 44 28 |

Contact : info@propellet.fr

Propellet appelle le Gouvernement à ne pas transformer le mix énergétique en « tout-électrique » déguisé. La souveraineté énergétique française passe aussi par la valorisation de ses ressources locales.

A PROPOS DE PROPELLET

L'association nationale de référence des professionnels du chauffage au granulé de bois et pellet. Elle regroupe près de 250 professionnels qui s'engagent dans la qualité et le développement de la filière du chauffage au granulé de bois. L'association a été créée en 2008 pour servir les besoins d'une filière en pleine expansion, qui dispose aujourd'hui de 75 usines, produit plus de 2 millions de tonnes de granulés par an et alimente plus de 2 millions de foyers équipés en appareils de chauffage. Le travail réalisé depuis et l'ambition de fédérer les divers métiers de la filière autour d'un langage commun positionnent Propellet comme l'interlocuteur incontournable du chauffage au granulé de bois en France, pour les pouvoirs publics, les journalistes, les professionnels et les particuliers.

CONTACT PRESSE

Le Crieur Public

Valentin ALTHUSER

valentin.althuser@lecrieurpublic.fr

06 30 61 25 68

Propellet France

229 rue Joseph Fontanet - 73000 CHAMBERY

Tél : 04 79 70 44 28 |

Contact : info@propellet.fr